

QUARTIER DURABLE
DUURZAME WIJK

St-Job



le 25/05/2012

St-Job autrement

Réflexion autour de l'aménagement du quartier

Vous trouverez ci-joint une synthèse de l'atelier Map-It du 22 avril et des différents échanges qui ont eu lieu durant la première année du projet « Quartier Durable » à Saint-Job.

L'objectif était de développer une vision d'ensemble de Saint-Job, d'en dégager les principales caractéristiques et de proposer des orientations stratégiques destinées à ceux qui façonnent le quartier : les pouvoirs publics, les habitants, les associations et commerçants.

Cette base d'informations peut servir de « Schéma Directeur » pour le quartier et ainsi être utilisée par les habitants pour orienter, enrichir et prévenir tout projet à venir.

La réflexion se poursuit, notamment par l'apport de vos commentaires et les actions à venir...

Bien à vous,

L'équipe QD

quartierdurablesaintjob@gmail.com

www.quartierdurablesaintjob.be

CARTE 1 : CROISEMENT DES THEMATIQUES

Cette première carte met en évidence l'accumulation des questions sur une même zone. Il est important de prendre en considération l'ensemble des sujets à aborder pour ainsi préserver une vision globale d'aménagement du territoire (voir cartes 2 à 4).

Il est également possible d'identifier deux pôles principaux sur le quartier :

- Tout d'abord la place Saint-Job qui fonctionne comme noeud stratégique. Au croisement des problèmes de mobilité, de gestion des eaux et de convivialité. Cependant, les habitants ne s'approprient pas la place qui propose exclusivement des événements d'ampleur communale et régionale. Préférant le plateau Avijl pour des activités de quartier.
- Le plateau Avijl (+terrain de basket) se positionne jusqu'à présent comme un lieu essentiel pour la vie et de la convivialité du quartier.

Le plateau Avijl fait déjà l'objet d'une initiative citoyenne forte (protection et avenir d'avijl). Dès lors il serait intéressant pour un projet de quartier durable cohérent, outre de soutenir cette association, de renforcer son action sur la place Saint-Job et ce, en lien avec les pouvoirs publics et les commerçants. Partant de ce point l'action pourrait rayonner le long des axes de circulation et du Geleitsbeek.

LEGENDES THEME 1 : Eau

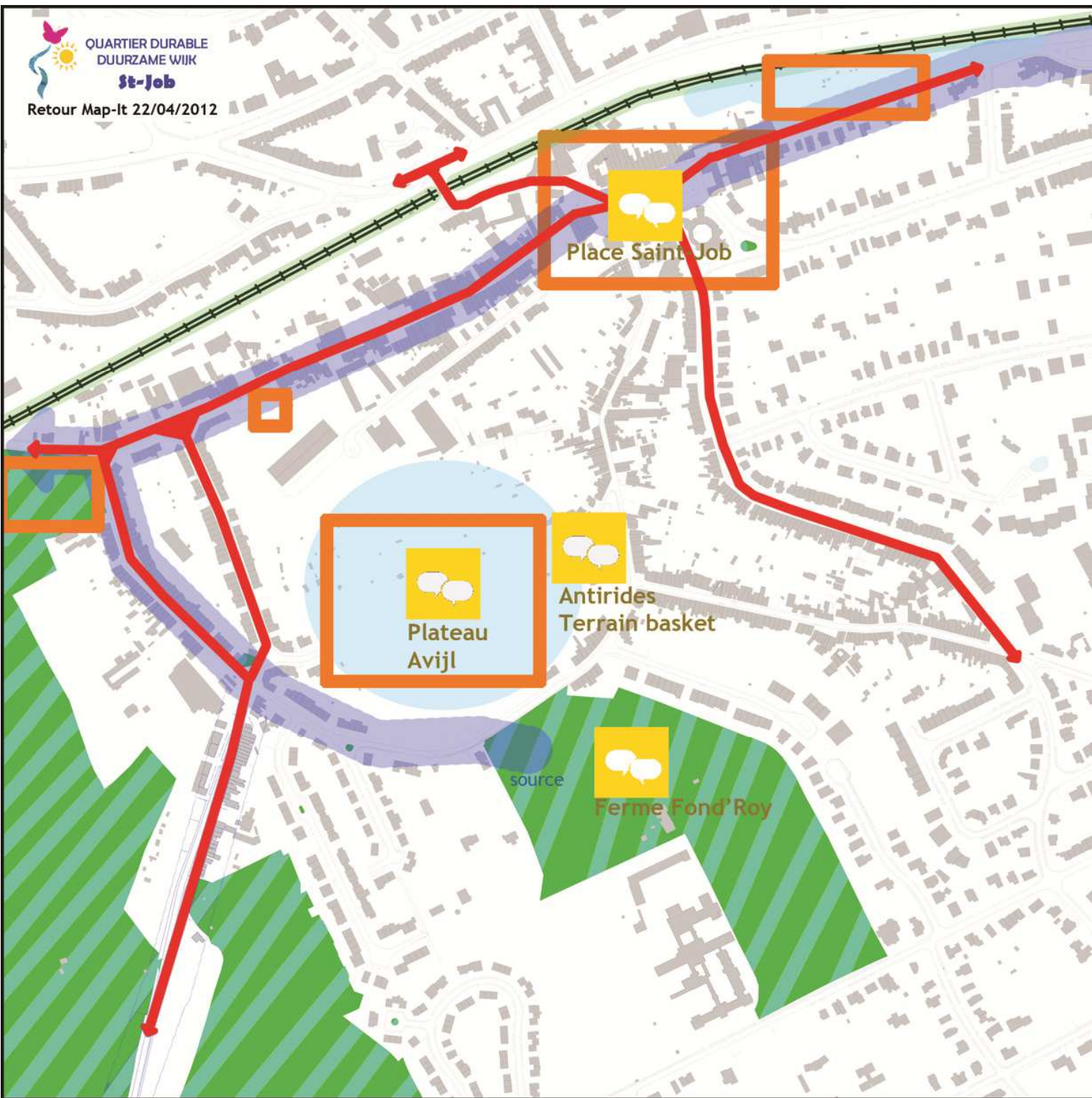
-  Ancien tracé du Geleitsbeek actuellement collecteur principal d'égout
-  Grandes zones perméable non protégées au PRAS
-  Grandes zones perméables protégées au PRAS

THEME 2 : Mobilité

-  Principaux axes à problèmes

THEME 3 : Convivialité, espaces publics

-  Espace de rencontre, de convivialité
-  Principaux sites à potentiels d'initiatives citoyennes





CARTE 2 : L'EAU

La chaussée et la place Saint-Job représentent les principaux défis en matière de gestion des eaux pour le quartier. Situés en fond de vallée, ces axes ont été construits sur l'ancien lit du Geleytsbeek qui accueille aujourd'hui le collecteur principal des égouts de cette partie d'Uccle. Les problèmes d'inondations sont récurrents sur cet axe.

La Commune met en place des solutions d'urgence par rapport à cette situation (bassins d'orage). Pour les habitants le problème est bien plus large et les solutions avancées par la Commune suscitent des questions.

Pour une majorité, la priorité doit être portée sur :

- une réglementation rigoureuse en matière :
1-d'imperméabilisation des sols (notamment des parkings, cours d'écoles et nouveaux lotissements) 2-de récupération/stockage des eaux pluviales.
- le développement de zones humides pouvant recueillir les eaux de pluie (à l'exemple de l'espace aménagé dans le parc Fond'Roy)
- la valorisation des gestes de «*paires*» en matière de récupération d'eau de pluie (quelques exemples dans le quartier)

En définitive, il s'agit de favoriser des techniques préventives en matière de gestion des eaux pluviales et de redonner une visibilité à l'eau dans l'espace public.

LEGENDES

- Situation existante
- Propositions des habitants
- Projets communaux ayant un impact sur la gestion des eaux de pluie et usées... Suscitant par manque d'échanges une inquiétude chez les habitants
- A garder
- A améliorer... Ne pas reproduire
- Principaux collecteurs d'égout
- Tracé du Geleytsbeek et affluent



Renforcer les contrôles sur l'ensemble du périmètre notamment faire respecter les zones 30



Proposer des pistes cyclables sécurisées pour rejoindre Uccle centre et Bruxelles

Sécuriser le passage du pont notamment pour les PMR

Sécuriser les zones de déplacement des usagers faibles (trottoirs, passages piétons...)

Création petit parking

P

CARTE 3 : MOBILITE

En matière de mobilité les attentes des habitants restent, sur l'ensemble du quartier, assez récurrentes :

- 1 - Sécuriser les déplacements des usagers faibles (pistes cyclables, passages piétons, éclairage, élargissement des trottoirs notamment pour les personnes à mobilité réduite...).
- 2 - Renforcer les contrôles et la signalisation le long des axes «zones 30 et 50» et élargir les zones 30.
- 3 - Empêcher le stationnement sauvage notamment aux abords des commerces.

Il s'agit d'appliquer la loi, de susciter un peu de civisme chez les conducteurs et de fournir aux cyclistes et piétons de vraies voies de circulation.

Aussi la carte se concentre autour de la place Saint-Job, identifiée comme épiscentre des problèmes de mobilité.

Actuellement la place est encerclée par des axes de circulation fortement fréquentés et peu de passages sécurisés en facilitent l'accès. Deux pistes de solutions, qui restent à discuter, se dégagent :

- 1 - Ralentir le trafic et redonner confiance aux usagers faibles en aménageant l'espace comme une zone de rencontre (cas de la Montagne St-Job) et/ou une zone partagée.
- 2 - Aménager un sens giratoire pour réduire les abords de la place à une voie de circulation. Inclure l'îlot de l'église dans la proposition de giratoire.

LEGENDES



Situation existante



Propositions des habitants



A garder



A améliorer... ne pas reproduire



Zone 30 existante



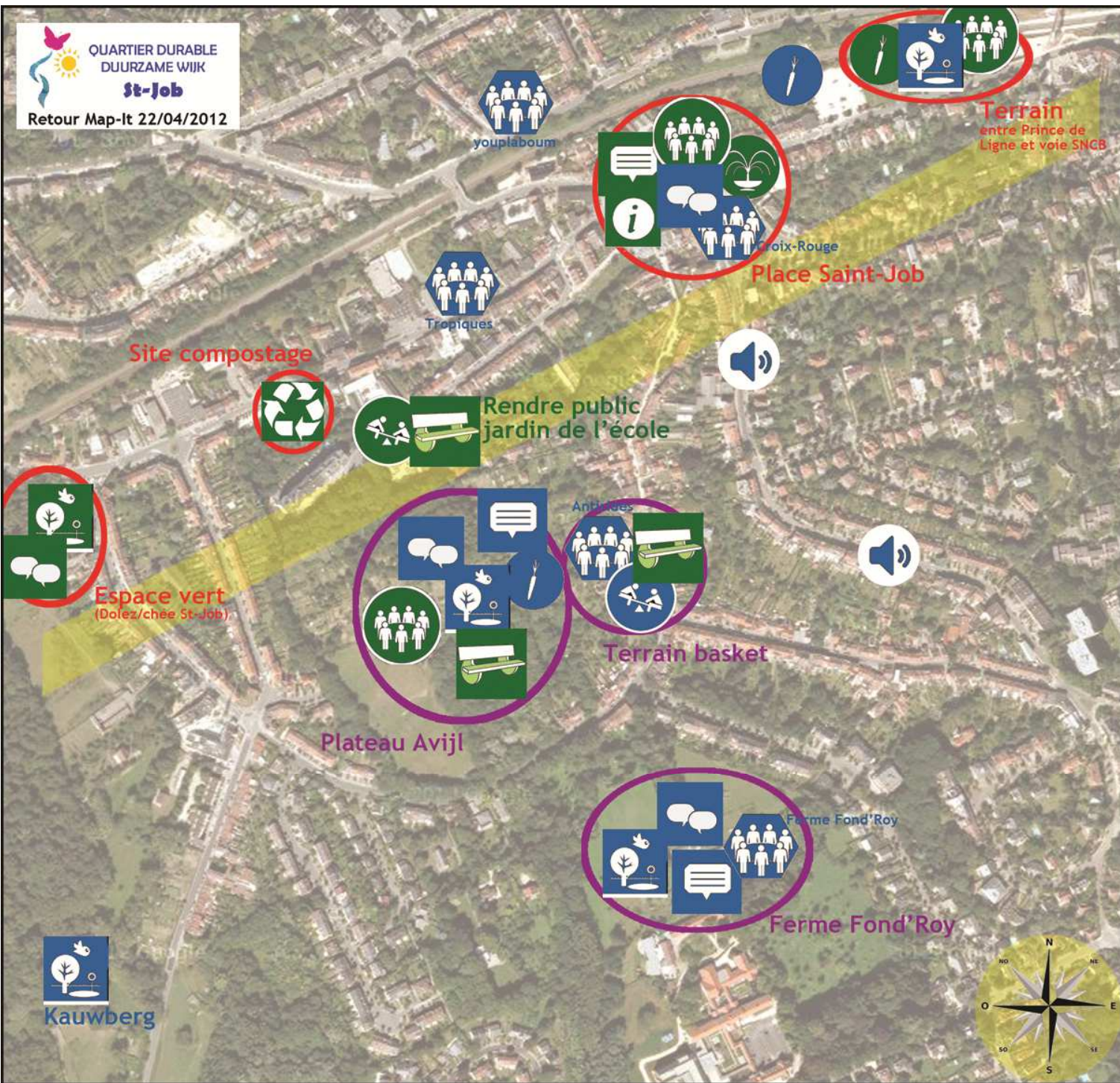
Zone 30 à créer



Noeud stratégique de la mobilité pour le quartier. A repenser complètement.



Projets communaux ayant un impact sur la mobilité... Suscitant par manque d'échanges une inquiétude chez les habitants



CARTE 4 : CONVIVIALITE / ESPACES PUBLICS

Le quartier est marqué par une forte séparation en matière d'espaces publics *conviviaux* qui se ressent de manière générale dans la vie du quartier :

- Au sud, des espaces ouverts, agréables, accueillants qui invitent naturellement à la convivialité et à l'échange. A l'organisation de fêtes et de rencontres. Il y a, derrière cette situation, une certaine logique à vouloir défendre ces espaces même si des améliorations sont toujours possibles.

- Au nord, des espaces à fort potentiel mais inutilisés car trop exposés au trafic, trop dangereux pour les usagers faibles...

La place Saint-Job par exemple n'est utilisée par les riverains que pour ses commerces. Il ne s'agit absolument pas d'un lieu qui donne envie de s'attarder, de flâner, de discuter... (hormis lors des fêtes ou la circulation est bloquée).

Les autres espaces identifiés représentent à leur niveau des potentiels d'initiatives citoyennes et/ou communales qui pourraient redonner à l'axe « chée de Saint-Job/Prince de Ligne » (parent pauvre du quartier) un visage beaucoup plus accueillant. Un effort devrait être fait en ce sens.

LEGENDES



Situation existante



Propositions des habitants



Espace public a fort potentiel de convivialité (habitants désireux de s'impliquer dans la requalification des sites)



Espace public reconnu comme convivial (quelques améliorations + habitants à informer sur l'usage des sites)



lieu de réunion privé ou semi-privé



lieu de réunion public



Compost collectif



Fontaine ou autre aménagement urbain



Aire de jeux



Nuisances sonores



Potagers



Bancs publics



Point 'Info-Quartier'



Lieu de discussion (on s'arrête)



Lieu de rencontre (on ne s'arrête pas)



Lieu à forte valeur écologique